

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(23\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur J-J. Bordères, 22 avril 1883](#)

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur J-J. Bordères, 22 avril 1883

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (23)

Collation 1 p. (171r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur J-J. Bordères, 22 avril 1883, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51193>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [22 avril 1883](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Bordères, J.-J.](#)

Lieu de destination Montréjeau (Haute-Garonne)

Scripteur / Scriptrice [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

## Description

Résumé Godin envoie à Bordères une lettre autographe comme celui-ci l'a demandé. Il lui raconte qu'à l'âge de 19 ans, il a travaillé à Montréjeau chez monsieur Pic avec son cousin Moret en 1836, qu'ils étaient appelés « les anges » par les gens de Montréjeau et qu'ils ont quitté la ville à la fin de juillet pour faire une excursion dans les Pyrénées jusqu'au Pic du Midi. Il ajoute qu'en raison de la fonte tardive de neige, personne ne voulut les accompagner, qu'ils partirent le matin de l'hôtel de Gripp et qu'arrivés au sommet, ils contemplèrent pendant deux heures le panorama. Il conclut en indiquant que « Bien des fois, j'ai eu le désir de revoir les montagnes et je l'ai encore. »

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

### Voyage

Lieux cités

- [Gripp, Campan \(Hautes-Pyrénées\)](#)
- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Montréjeau \(Haute-Garonne\)](#)
- [Pic du Midi \(Hautes-Pyrénées\)](#)
- [Pyrénées \(France\)](#)
- [Tarbes \(Hautes-Pyrénées\)](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Lima le 22 août 1853

Cher Monsieur

Vous me demandez si j'ai  
autographes de vous. J'en ai  
d'authentiques dans des lettres que  
je vous envoie. J'en ai aussi  
de vous signées par d'autres personnes  
qui ont été avec vous. J'en ai aussi  
de vous signées par d'autres personnes  
qui ont été avec vous.

Je vous envoie aussi des  
lettres que j'ai écrites à propos  
de vous. J'en ai aussi de vous  
signées par d'autres personnes  
qui ont été avec vous. J'en ai aussi  
de vous signées par d'autres personnes  
qui ont été avec vous.

A. J. P. P.

Je ne s'agit pas de vous  
ou d'autres personnes. Je ne s'agit  
pas de vous ou d'autres personnes.  
Je ne s'agit pas de vous ou d'autres personnes.  
Je ne s'agit pas de vous ou d'autres personnes.

Le but final de votre commission  
aux Teyuinais était l'acquisition  
de quelques-uns des objets de  
leur art. J'ai vu ces objets et j'ai  
vu aussi les objets de leur art.  
J'ai vu aussi les objets de leur art.  
J'ai vu aussi les objets de leur art.

Je ne s'agit pas de vous  
ou d'autres personnes. Je ne s'agit  
pas de vous ou d'autres personnes.  
Je ne s'agit pas de vous ou d'autres personnes.

Je ne s'agit pas de vous  
ou d'autres personnes. Je ne s'agit  
pas de vous ou d'autres personnes.  
Je ne s'agit pas de vous ou d'autres personnes.